



Extrait du Registre Des Délibérations

L'an deux mille dix huit

Le 25 Avril à 18 heures

Le Conseil Communautaire du Grand Cubzaguais Communauté de Communes dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Val de Virvée, au Centre de Loisirs Sans Hébergement Aubie et Espessas, 9 rue du Cros, sous la présidence de Madame MONSEIGNE Célia, Président de séance.

Date de convocation le 17 Avril 2018.

DELEGUES EN EXERCICE : 37

NOMBRE DE PRESENTS : 24

NOMBRE DE VOTANTS : 29

Objet : Centre Aquatique du Grand Cubzaguais Validation du plan de financement Demande de subvention au titre du CNDS

Présents : 24

AYMAT Pascale (Saint André de Cubzac), BOBET Arnaud (Saint André de Cubzac), BORRELLY Marie Claire (Saint André de Cubzac), BRIDOUX-MICHEL Nadia (Cubzac les Ponts) BRUN Jean Paul (Saint Antoine-Val de Virvée) FUSEAU Michael (Pugnac), GAILLARD Michel (Prignac et Marcamps), GUINAUDIE Sylvain (Aubie/Espessas-Val de Virvée) GUINAUDIE Valérie (Mombrier), ISIDORE Jean Marc (Bourg) JEANNET Serge (Gauriaguet), JOLY Pierre (Bourg), LARRIEU Josette (Saint Gervais), LAVAUD Véronique (Saint André de Cubzac), LOUBAT Sylvie (Salignac-Val de Virvée) MERCADIER Armand (Salignac - Val de Virvée), MONSEIGNE Célia (Saint André de Cubzac), PINSTON Stéphane (Saint André de Cubzac), POUCHARD Éric (Lansac), RAYNAL Vincent (Cubzac les Ponts), ROUX Jean (PUGNAC), SAEZ Catherine (Tauriac), SUBERVILLE Jean Pierre (Saint Laurent d'Arce), TABONE Alain (Cubzac les Ponts).

Absents excusés ayant donné pouvoir : 5

COUPAUD Catherine (Pugnac) pouvoir à FUSEAU Michael, DAILLY Philippe (Saint André de Cubzac) pouvoir à BOBET Arnaud, FAMEL Olivier (Saint André de Cubzac) pouvoir à AYMAT Pascale, GRAVINO Bruno (Saint Trojan) pouvoir à ROUX Jean, LUSSEAU Angélique (Saint André de Cubzac) pouvoir à LAVAUD Véronique,

Absents excusés : 8

BLANC Jean Franck (Teuillac), BOURSEAU Christiane (Virvac), COURSEAUX Michaël (Saint André de Cubzac) DUMAS Alain (Saint Gervais), MABILLE Christian (Peujard) MANSUY Ludovic (Saint André de Cubzac), MIEYEVILLE Georges (Saint André de Cubzac), SAGASTI Sylvie (Peujard),

Secrétaire de séance : Sylvie LOUBAT

Considérant la délibération n° 2017-150 du 25 octobre 2017 approuvant le lancement d'un concours de maîtrise d'œuvre,

Considérant la délibération n°2018-13 du 28 février 2018 décidant du recadrage des bassins et, notamment, de la séparation du bassin d'apprentissage et du bassin détente / bien être,

Considérant la délibération n°2018-33 du 28 mars 2018 approuvant le programme technique détaillé définitif du futur centre aquatique, et définissant le site d'implantation de l'équipement,

Considérant qu'il convient de déposer une demande de subvention auprès du CNDS avant le 30 avril 2018,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

- De valider le plan de financement prévisionnel de l'opération ci-dessous, à la phase concours,

Dépenses		Recettes	
Travaux	7 781 613€	Etat	1 000 000€
<i>dont travaux bâtiments</i>	6 835 738€	DSIL	500 000€
<i>dont travaux espaces extérieurs</i>	325 000€	DETR	500 000€
<i>dont stationnement - VRD</i>	620 875€	CNDS	1 000 000€
Etudes - AMO - Maîtrise d'œuvre	1 712 814€	Département	936 000€
Equipements et matériels d'exploitation	185 000€	Région	500 000€
Divers et imprévus (3,5%)	272 356€	FCTVA	1 958 510,89€
Total HT	9 951 783€	Autofinancement / Emprunt	6 547 628,71€
Préfinancement TVA	1 990 356,60€		
Total des dépenses d'investissement TTC	11 942 139,60€	Total des recettes d'investissement TTC	11 942 139,60€

- D'autoriser Monsieur le Président à déposer une demande de subvention d'équipement sportif 2018 auprès du Centre National pour le Développement du Sport, d'un montant de 1 000 000€,
- D'autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à cette demande.

Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 2

Enregistrée en sous-préfecture

Le :

Publiée le :

Pour extrait certifié conforme

Fait à Saint André de Cubzac

Le 26 Avril 2018.

Pour le Président empêché,

La Vice-présidente,

C. MONSEIGNE.

